

4 questions à... Anne-Sylvie Dupont

« Mon premier objectif est que personne ne renonce à postuler parce qu'elle ou il pense < ce n'est pas pour moi > »



Anne-Sylvie Dupont a été élue nouvelle présidente du jury du Prix de la Relève de l'ASSH en septembre dernier. Le prix récompense de jeunes chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales pour la qualité d'un article paru dans une publication scientifique.

Vous êtes professeure ordinaire aux Facultés de droit des Universités de Neuchâtel et Genève. Vous êtes par ailleurs avocate spécialiste au sein de l'Ordre des avocats vaudois. Vous faites partie de nombreux comités actifs dans le domaine juridique. Et vous avez accepté la présidence du jury du Prix de la Relève de l'ASSH. Qu'est-ce qui vous a motivée à endosser cette responsabilité supplémentaire ?

La promotion de la relève, d'une part, et la qualité de la recherche scientifique, d'autre part, font à mon sens partie des missions clés des professeur·e·s des universités. Ce sont deux thèmes qui me tiennent particulièrement à cœur. Le Prix de la Relève de l'ASSH sert ces deux objectifs en mettant en avant des jeunes

chercheuses et chercheurs qui savent convaincre par la rigueur et la qualité de leurs travaux. À titre personnel, devoir chaque année évaluer plusieurs articles qui ne relèvent pas de mon champ d'expertise est une immense stimulation intellectuelle et élargit continuellement mon horizon.

Quels sont à vos yeux les plus grands défis de la relève aujourd'hui ?

La rigueur et l'honnêteté ont toujours été des défis importants pour la recherche, mais elles le sont encore plus aujourd'hui, à l'heure de Google et de ChatGPT. Pour les jeunes chercheuses et chercheurs qui n'ont pas connu d'autre réalité, il pourrait être tentant – ou, pire, normal – d'aller plus vite en utilisant des ressources dont elles et ils ne saisiront pas au premier coup d'œil le manque de fiabilité ou l'appartenance intellectuelle. Elles et ils devront être dans un questionnement constant à propos de la valeur de leurs sources et justifier leurs choix.

Le Prix s'adresse à toutes les disciplines représentées au sein de l'ASSH, et pas seulement aux sciences humaines et sociales *stricto sensu*. Dans l'édition 2023 du Prix, seules deux candidatures sur les 121 dossiers en lice provenaient du domaine du droit. Comment expliquez-vous ce faible taux de participation des chercheurs et chercheuses en droit ?

J'ai deux indices, sans pouvoir affirmer toutefois qu'il s'agit des deux seules raisons ni juger de leur importance respective. En premier lieu, l'existence du Prix est peu connue dans les Facultés de droit. Personnellement, je n'en ai jamais eu connaissance avant d'être sollicitée pour intégrer le jury. Le second facteur relève de la psychanalyse : les chercheuses et les chercheurs en droit souffrent d'un problème de légitimité. Leur objet

d'étude est singulier et leurs méthodes de travail souvent différentes de celles des autres sciences sociales et humaines. Il n'est pas rare que nous devions, plus que d'autres disciplines, justifier et expliquer la recherche en droit. Dans ce sens, il est possible que les jeunes chercheuses et chercheurs en droit ne se sentent pas légitimes à postuler pour le Prix.

Avez-vous des objectifs particuliers pour le développement du Prix de la Relève ?

Je souhaite en premier lieu travailler à promouvoir ce prix auprès des jeunes chercheuses et chercheurs, dans le but de favoriser la diversité à tous égards : entre les régions linguistiques, les disciplines, les universités, les genres, etc. Dans ce sens, mon premier objectif est que personne ne renonce à postuler parce qu'elle ou il pense « ce n'est pas pour moi ». Mon second objectif – à voir s'il est réaliste – est de convaincre de l'utilité de savoir rédiger et présenter sa recherche en des termes qui soient compréhensibles par toute la communauté scientifique. Les sciences sociales et humaines sont reliées entre elles, voire interdépendantes, mais chaque discipline présente ses particularités qui peuvent la rendre imperméable aux personnes qui travaillent dans d'autres domaines. Le jury du Prix de la Relève étant interdisciplinaire, son évaluation des articles soumis est un très bon filtre pour juger de la qualité de l'exposé et de son accessibilité, même pour les personnes non initiées.

Questions : Fabienne Jan

Une version longue de cet entretien est publiée sur le site Internet de l'ASSH.